

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

Pôle coordination et ressources
Direction des ressources humaines
Service gestion administrative des personnels
A.D.R.H. 19/2353

Le Président du Conseil Départemental
de Tarn-et-Garonne,

ARRETE PORTANT ABROGATION DE LA DELEGATION DE SIGNATURE A MONSIEUR EMMANUEL MOUREAU RESPONSABLE DU SERVICE PATRIMOINE

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles
L 3221-3 et L 3141-1,

VU l'élection du 2 avril 2015 du président du conseil départemental,

VU les délibérations de l'assemblée départementale en date du 28 avril 2015
donnant délégation de pouvoir au président en vertu des articles L.3211-2, L.3221-10-1 et
L.3221-11 du code général des collectivités locales,

VU l'arrêté départemental R.H. 19/780 du 1er mars 2019, en vigueur, portant
organisation des services du Conseil Départemental,

VU l'arrêté départemental R.H. 16/2138 du 29 novembre 2016 portant délégation
de signature à M. Emmanuel Moureau, responsable du service patrimoine,

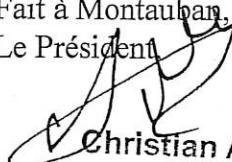
VU l'arrêté départemental R.H. 19/1709 du 02 juillet 2019 radiant des effectifs
du département de Tarn-et-Garonne, M. Emmanuel Moureau, assistant de conservation du
patrimoine 1ère classe, à compter du 15 juillet 2019, suite à sa mutation auprès de la
Mairie de Moissac,

ARRÊTE

Article 1er : Les dispositions de l'arrêté départemental R.H. 16/2138 du 29 novembre
2016 susvisé, relatives à la délégation de signature conférée à M. Emmanuel Moureau,
responsable du service patrimoine, sont abrogées.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du
présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé ainsi qu'au Payeur Départemental et sera publié
au Recueil des Actes Administratifs du Conseil Départemental.

Fait à Montauban, le 11 octobre 2019
Le Président



Christian ASTRUC

NB : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le
Tribunal Administratif de Toulouse dans le délai de deux mois suivant sa publication ou
sa notification.